



Litige entre un chef et son patron

Par **gaucher**, le **25/01/2009** à **14:39**

Bonjour.

Mon ami se fait harceler par son patron.

En effet, mon ami est Brigadier Chef de Police Nationale, son patron est Commissaire de Police.

Le matin, lorsque son patron vient lui dire bonjour en lui serrant la main, il pose systématiquement la question: "Tout va bien."

Lorsque mon ami lui répond que non, son patron fait mine de ne pas l'avoir entendu et lorsque mon ami demande une audience à son patron, ce dernier le reçoit et commence par lui reprocher de ne pas avoir informé sa hiérarchie intermédiaire de cette requête. Peut-il lui être reproché cela alors que son patron lui demande directement si tout va bien? Pour répondre à la question de son patron, question posée directement par son patron, est-il obligé d'aviser sa hiérarchie intermédiaire qu'il va répondre à la question de son patron?

Par **frog**, le **25/01/2009** à **19:18**

Dans la boîte, rares sont les tauliers qui aiment mélanger les torchons et les serviettes. Si un bricard estime devoir rendre compte à sa hiérarchie, ce n'est sans doute pas en réponse à une question de rhétorique sur fondement de politesse, et encore moins à l'oral. Mo personnellement je le prendrais comme un manque de respect ou une volonté de chercher la confrontation et non une discussion saine.

Au vu de son grade, l'intéressé doit déjà connaître la marche à suivre et la phrase habituelle pour commencer : *J'ai l'honneur de vous rendre compte...*

Par **gaucher**, le **26/01/2009** à **18:30**

BONSOIR,
Merci pour votre réponse.